



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION



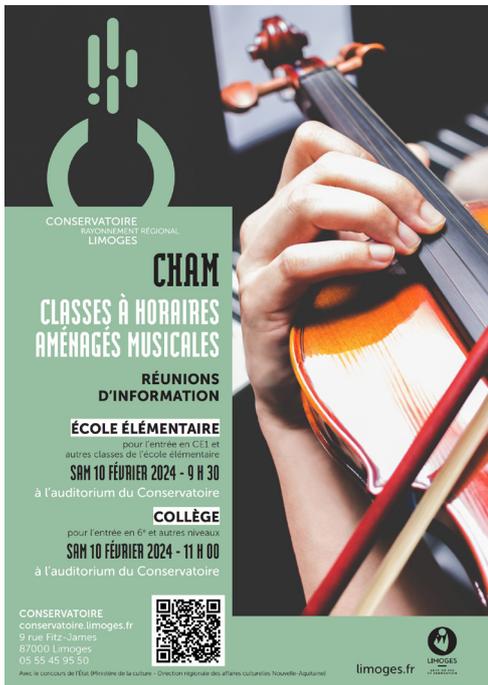
CONSERVATOIRE  
RAYONNEMENT RÉGIONAL  
LIMOGES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 2 février 2024

# Conservatoire de Limoges Inscriptions aux classes à horaires aménagés 2024-2025

Le Conservatoire de Limoges, établissement culturel municipal, en partenariat avec quatre établissements scolaires de la Ville de Limoges, accueille 333 élèves en classes à horaires aménagés musique (CHAM) et 29 élèves en classes à horaires aménagés danse (CHAD). Les inscriptions débutent le 26 février et des réunions d'information ont lieu dès le 10 février.



Les classes à horaires aménagés permettent un accès à un enseignement artistique de qualité et offrent une ouverture culturelle riche. Elles permettent aussi aux élèves particulièrement motivés par une pratique artistique engagée de recevoir, dans le cadre des établissements de rattachement, un enseignement complémentaire à l'enseignement général, dispensé par des professeurs du conservatoire. Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

### > Inscription en CHAM

Les demandes d'inscription aux classes à horaires aménagés musicales pour les classes élémentaires et le collège Léonard-Limosin sont à effectuer en ligne sur le site internet du conservatoire [conservatoire.limoges.fr](http://conservatoire.limoges.fr) du 26 février au 19 mars 2024.

Les CHAM sont accueillis au sein des écoles Jules-Ferry et Montmailler (du CE1 au CM2) et du collège Léonard-Limosin (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>), l'entrée en 6<sup>e</sup> CHAM est accessible aux élèves débutants.

Des réunions d'information auront lieu le samedi 10 février à 9h30 à l'auditorium du conservatoire pour les CHAM élémentaires et à 11h pour les CHAM du collège.

### > Inscription en CHAD

Nouveauté cette année : l'entrée en 6<sup>e</sup> est accessible aux élèves débutants en danse classique et contemporaine. Les danseurs sont accueillis de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et sont inscrits au collège Auguste-Renoir.

Pour les classes à horaires aménagés danse, le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site du conservatoire [conservatoire.limoges.fr](http://conservatoire.limoges.fr) à partir du 26 février. Il devra être retourné au collège Auguste-Renoir (119 rue Sainte-Claire) au plus tard le 30 avril 2024.

Une réunion d'information aura lieu le samedi 16 mars au collège Auguste-Renoir pour les CHAD.

Renseignements auprès du conservatoire de Limoges au 05 55 45 95 78 ou 05 55 45 95 62 ([crr.scolarite@limoges.fr](mailto:crr.scolarite@limoges.fr)) ou de Frank Vassallucci, responsable des classes à horaires aménagés, au 06 66 33 84 60 ([frank.vassallucci@limoges.fr](mailto:frank.vassallucci@limoges.fr)).

Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL

Attachée de presse

05 55 45 63 02 / [emilie.betoul@limoges.fr](mailto:emilie.betoul@limoges.fr)

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville\_de\_limoges



Ville de Limoges